

Chers parents,

Les Francas d'Ille et Vilaine vous informent des nouveaux tarifs du Centre de loisirs éducatif de Montgermont applicables au 1er Mars 2022

Clé de Montgermont

Applicable au
01/03/2022

		Journée	Mercredi	1/2 journée	repas	Journée + repas	Merc redi-Repas	1/2J + repas
tranche 1	de 0 à 508,99 €	4,96 €	3,97 €	3,23 €	4,21 €	9,17 €	8,18 €	7,44 €
tranche 2	de 509 à 566,99 €	6,86 €	5,49 €	5,07 €	4,21 €	11,07 €	9,70 €	9,28 €
tranche 3	de 567 à 799,99 €	8,75 €	7,00 €	6,90 €	4,21 €	12,96 €	11,21 €	11,11 €
tranche 4	de 800 à 1249,99 €	10,62 €	8,50 €	8,76 €	4,21 €	14,83 €	12,71 €	12,97 €
tranche 5	de 1250 à 1699,99 €	11,57 €	9,26 €	9,68 €	4,21 €	15,78 €	13,47 €	13,89 €
tranche 6	1700 et plus	12,52 €	10,02 €	10,61 €	4,21 €	16,73 €	14,23 €	14,82 €

Teen's Club et Espace Jeunes					
Cotisation de 15€/an		Activité 1	Activité 2	Activité 3	Repas/Soirée
tranche 1	de 0 à 508,99 €	4,00 €	8,00 €	12,00 €	4,21 €
tranche 2	de 509 à 566,99 €	6,00 €	10,00 €	14,00 €	4,21 €
tranche 3	de 567 à 799,99 €	8,00 €	12,00 €	16,00 €	4,21 €
tranche 4	de 800 à 1249,99 €	9,00 €	13,00 €	17,00 €	4,21 €
tranche 5	de 1250 à 1699,99 €	10,00 €	14,00 €	18,00 €	4,21 €
tranche 6	de 1700 € et plus	12,00 €	16,00 €	20,00 €	4,21 €

Nous vous rappelons les modalités de paiement qui sont appliquées pour les périodes des vacances. Si un retard de 2 factures non réglées est constaté, un paiement préalable sera demandé pour les périodes des vacances. Le prélèvement automatique est préférable pour le règlement de vos factures.

Guillaume DURAND
Directrice départementale
des FRANCAS d'ILLE ET VILAINE



Mandat de prélèvement SEPA

Francas Montgermont

ENFANCE - JEUNESSE - PARENTALITÉ

Réf. mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

INFORMATION DEBITEUR

TITULAIRE COMPTE

VOTRE ADRESSE

IBAN

BIC

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

INFORMATION CREANCIER

NOM

FRANCAS ILLE ET VILAINE

ICS

FR47ZZZ85C15E

ADRESSE

Fait le

Signature(s)

A

A retourner à